

# Annexe 6



# concilier

**concilier** *verbe transitif*  
(latin *conciliare*)

1. Trouver un rapprochement entre (des choses diverses, des intérêts opposés).
2. Disposer favorablement (qqn) en faveur de (une personne). *Cette mesure lui a concilié les paysans.*

**se concilier** *verbe pronominal*

1. Disposer en sa faveur.
2. Être compatible avec autre chose.

(c) Larousse.